

La Financière Sun Life annonce ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2017

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. pour la période close le 31 décembre 2017. Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. À partir du premier trimestre de 2017, nous avons cessé de présenter le bénéfice d'exploitation net ainsi que ses mesures connexes, le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres. Les ajustements servant auparavant à calculer le bénéfice d'exploitation net continueront d'être utilisés dans le calcul du bénéfice net sous-jacent.

TORONTO (ONTARIO) – Le 14 février 2018 – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le quatrième trimestre de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le bénéfice net déclaré pour le quatrième trimestre s'est établi à 207 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 641 M\$.

	Résultats trimestriels		Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T4 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	207	728	2 149	2 485
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	641	560	2 546	2 335
Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	0,34	1,18	3,49	4,03
Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,05	0,91	4,15	3,80
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	4,1 %	14,8 %	10,7 %	13,0 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	12,7 %	11,4 %	12,7 %	12,2 %

- Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « ratio du MPRCE »)⁴⁾ s'est établi à 221 % pour la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). Il a été de 246 % pour la Financière Sun Life inc., ce qui comprend de la trésorerie et d'autres actifs liquides de 2,0 G\$ pour la Financière Sun Life inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive³⁾.
- Les souscriptions d'assurance¹⁾ se sont chiffrées à 1 106 M\$ au quatrième trimestre de 2017 (1 071 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016) et à 3 042 M\$ pour 2017 (2 758 M\$ pour 2016). Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine¹⁾ se sont chiffrées à 35,3 G\$ au quatrième trimestre de 2017 (37,3 G\$ pour le quatrième trimestre de 2016) et à 145,3 G\$ pour 2017 (138,3 G\$ pour 2016).
- L'actif géré à l'échelle mondiale s'est établi à 975 G\$, comparativement à 903 G\$ au 31 décembre 2016.
- Le dividende déclaré sur les actions ordinaires s'est établi à 0,455 \$ par action.

« La Financière Sun Life a connu une solide performance financière en 2017. Nous avons augmenté notre bénéfice net sous-jacent de 9 % pour l'exercice, le faisant passer à plus de 2,5 G\$, majoré nos dividendes sur les actions ordinaires de 8 % pour l'exercice et généré un rendement des capitaux propres sous-jacent de 12,7 % », a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Financière Sun Life.

¹⁾ Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du présent document.

⁴⁾ Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie, qui prenait effet le 1^{er} janvier 2018, se reporter à la rubrique E, « Solidité financière ».

« Le quatrième trimestre est venu couronner un exercice marqué par un essor continu sur plusieurs fronts, a ajouté M. Connor. Nous avons bonifié notre offre numérique au Canada, augmenté la rentabilité de la Division des garanties collectives de la FSL États-Unis et poursuivi la croissance de nos activités de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, en plus d'investir dans la croissance de notre réseau de distribution en Asie. »

« L'exercice a également été marqué par notre engagement soutenu à en faire plus pour nos clients. À l'échelle mondiale, les équipes de la Financière Sun Life ont apporté d'innombrables changements – petits et grands – axés sur les clients. Ensemble, ces changements contribuent à améliorer la vie de nos clients, et il y a encore beaucoup à faire pour aider ces derniers à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. L'une des initiatives porteuses mises sur pied est notre nouveau partenariat aux États-Unis avec Collective Health, société technologique novatrice qui propose des solutions de rechange aux régimes maladie traditionnels provisionnés par les employeurs. Nous chercherons ensemble à transformer l'expérience des employeurs et de leurs employés en intégrant l'assurance en excédent de pertes aux garanties collectives offertes aux entreprises par Collective Health, tirant ainsi parti de sa plateforme de pointe, et en travaillant de concert à l'amélioration de l'analyse des données afin de mieux servir ces clients. »

Points saillants financiers et opérationnels

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont présentés en détail ci-dessous.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net (perte nette) déclaré(e)			Bénéfice net (perte nette) sous-jacent(e) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
	T4 17	T4 16	Variation	T4 17	T4 16	Variation	T4 17	T4 16	Variation	T4 17	T4 16	Variation
FSL Canada	172	398	(57) %	232	243	(5) %	227	308	(26) %	3 183	4 701	(32) %
FSL États-Unis	(25)	106	n.s. ²⁾	126	87	45 %	676	555	22 %	—	—	—
Gestion d'actifs FSL	114	198	(42) %	226	188	20 %	—	—	—	28 514	29 457	(3) %
FSL Asie	83	58	43 %	80	62	29 %	203	208	(2) %	3 603	3 092	17 %
Organisation internationale	(137)	(32)	n.s. ²⁾	(23)	(20)	(15) %	—	—	—	—	—	—
Total	207	728	(72) %	641	560	14 %	1 106	1 071	3 %	35 300	37 250	(5) %

1) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

2) Non significatif

Notre bénéfice net déclaré du trimestre tient compte d'une charge nette de 251 M\$ (444 M\$ avant impôt) liée à la *Tax Cuts and Jobs Act* des États-Unis (la « réforme fiscale américaine »), qui reflète l'incidence nette de celle-ci sur les provisions techniques, les actifs d'impôt différé et les passifs d'impôt différé, ainsi qu'une charge d'impôt non récurrente sur le rapatriement réputé de bénéficiaires étrangers. Notre bénéfice net déclaré tient également compte de la charge de restructuration de 44 M\$ (60 M\$ avant impôt) précédemment annoncée, liée aux mesures visant à améliorer les processus d'affaires ainsi que les structures et les capacités organisationnelles. Ces incidences sont exclues du bénéfice net sous-jacent.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est établi à 172 M\$ pour le trimestre, en baisse de 57 % par rapport à la période correspondante de 2016, reflétant en grande partie l'incidence défavorable des marchés principalement attribuable à la baisse des taux d'intérêt, ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui ont également été défavorables. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 232 M\$, en baisse de 5 % par rapport à la période correspondante de 2016, en raison de la reprise d'une provision pour litiges qui était venue augmenter le bénéfice net sous-jacent de 2016.

Les souscriptions d'assurance ont diminué de 26 %, principalement en raison du recul des souscriptions d'assurance-vie individuelle comparativement aux solides souscriptions enregistrées au quatrième trimestre de

2016 en prévision des modifications des lois fiscales relatives à l'assurance-vie au Canada, qui prenaient effet le 1^{er} janvier 2017. Les souscriptions réalisées par les Garanties collectives (les « GC ») sont demeurées stables par rapport au quatrième trimestre de 2016, portant les affaires en vigueur à 10 G\$ en raison des solides souscriptions de 2017. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont diminué de 32 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la vente d'un contrat important par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») en 2016, tandis que les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre, nous avons amélioré l'application mobile *ma Sun Life* en ajoutant des fournisseurs de soins dentaires et de soins de la vue à notre réseau de fournisseurs de soins paramédicaux. Le réseau compte maintenant 110 000 fournisseurs ayant fait l'objet de plus de 3 millions d'évaluations. Nos clients peuvent y faire des recherches pour trouver des fournisseurs dans leur région, voir les évaluations faites par d'autres personnes et cliquer pour appeler et prendre un rendez-vous. Également au cours du trimestre, l'actif géré de PMSL¹⁾ a atteint 20 G\$ et, après la clôture du trimestre, PMSL a conclu l'acquisition de Gestion de fonds Excel Inc. (« Excel »), ce qui a augmenté l'actif géré d'environ 800 M\$ et nous a permis d'ajouter des fonds des marchés émergents à notre gamme de produits. Le Fonds Inde Excel a affiché le meilleur rendement parmi les organismes de placement collectif et les fonds négociés en Bourse au Canada sur la période de 15 ans terminée le 31 décembre 2017, selon les données de Morningstar.

¹⁾ Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.

Être un chef de file dans les secteurs des garanties collectives aux États-Unis et des solutions destinées à la clientèle fortunée à l'échelle internationale

La perte nette déclarée s'est établie à 25 M\$, en baisse par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, reflétant l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine ainsi que celle des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent de la FSL États-Unis s'est chiffré à 126 M\$, en hausse de 45 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse reflète les résultats plus favorables enregistrés au chapitre de la tarification aux Garanties collectives, alors que nos mesures de fixation des prix, nos investissements dans la gestion des règlements, nos initiatives sur le plan des charges et les progrès réalisés à l'égard de l'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 continuent d'améliorer la rentabilité. La marge après impôt des Garanties collectives s'est établie à 5,0 %¹⁾ pour 2017.

Les souscriptions d'assurance ont augmenté de 22 % par rapport au trimestre correspondant de 2016. Les augmentations enregistrées par les Garanties collectives sont principalement attribuables aux fortes souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes, partiellement contrebalancées par la diminution des souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-invalidité collectives découlant de notre rigueur en matière de fixation des prix et de la baisse des souscriptions de contrats importants. Les souscriptions d'assurance reflètent également les solides souscriptions d'assurance-vie réalisées par la Division International.

Durant le trimestre, en plus du partenariat établi avec CollectiveHealth Inc., nous avons conclu une entente pour l'assurance en excédent de pertes avec Pareto Captive Services afin d'offrir des solutions d'assurance captive aux employeurs qui cherchent un autre moyen de provisionner eux-mêmes leurs régimes tout en ayant recours à la mise en commun des risques financiers. En ce qui a trait aux garanties frais dentaires et frais d'optique, nous avons élargi la gamme d'options offerte à nos clients en ajoutant un nouveau produit frais d'optique et en lançant le Sun Life Dental Network®, le plus important réseau de fournisseurs privilégiés de soins dentaires aux États-Unis²⁾.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 114 M\$, en baisse de 42 % par rapport au quatrième trimestre de 2016 en grande partie en raison de l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 226 M\$ au quatrième trimestre de 2017, en hausse de 20 % par rapport au quatrième trimestre de 2016, en raison de l'augmentation de l'actif net moyen, qui s'est soldé par un ratio de la marge d'exploitation avant impôt de 40 % pour la MFS Investment Management (la « MFS »)¹⁾.

Gestion d'actifs FSL a clôturé le quatrième trimestre avec un actif géré de 678 G\$, qui se composait d'un actif de 618 G\$ (492 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 59 G\$ provenant de Gestion Placements Sun Life (« GPSL »). GPSL a poursuivi sur sa lancée en enregistrant des rentrées nettes de 1,6 G\$, tandis que les sorties nettes de 5,0 G\$ (4,0 G\$ US) enregistrées par la MFS pour le trimestre étaient principalement attribuables au rééquilibrage des portefeuilles de clients institutionnels.

Le rendement à long terme des fonds offerts aux particuliers par la MFS est demeuré solide, 84 %, 79 % et 92 % de l'actif s'inscrivant dans les organismes de placement collectif de la MFS destinés aux particuliers aux États-Unis se classant dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur 3, 5 et 10 ans, respectivement, au 31 décembre 2017.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie a augmenté de 43 % par rapport au quatrième trimestre de 2016, reflétant l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, contrebalancée en partie par l'incidence moins favorable des marchés principalement attribuable aux taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 80 M\$, en hausse de 29 % par rapport au quatrième trimestre de 2016, reflétant la croissance continue de nos affaires de gestion de patrimoine ainsi que l'apport de nos coentreprises.

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 203 M\$ au quatrième trimestre de 2017, ce qui est en grande partie conforme au quatrième trimestre de 2016, tous les marchés, à l'exception de Hong Kong, ayant enregistré une croissance. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 3,6 G\$ pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 3,1 G\$ pour le quatrième trimestre de 2016. Les solides souscriptions de produits de gestion de patrimoine sont attribuables à la progression continue enregistrée par notre coentreprise indienne d'organismes de placement collectif, ainsi que par notre société de gestion d'actifs aux Philippines et par notre secteur en croissance des régimes de retraite à Hong Kong.

La Financière Sun Life Malaisie a amélioré son nouveau partenariat avec U Mobile annoncé plus tôt au cours de l'exercice en lançant GOLIFE en novembre 2017. Ce produit novateur offert par l'entremise d'un service de télécommunications permet aux clients de demander, d'acheter et de gérer leurs contrats d'assurance-vie entièrement à l'aide de leur appareil mobile. Au cours du trimestre, la Financière Sun Life Hong Kong a en outre conclu l'acquisition des activités liées aux fonds de prévoyance obligatoire, en plus de mettre en place une entente de distribution exclusive de 15 ans avec la FWD Life Insurance Company (Bermuda) Limited (« FWD ») à Hong Kong.

¹⁾ Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

²⁾ Selon les données de septembre 2017 du *Netminder Report* de l'Ignition Group.

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	6
B.	Sommaire financier	7
C.	Rentabilité	8
D.	Croissance	12
E.	Solidité financière	15
F.	Rendement des différentes organisations	17
1.	FSL Canada	17
2.	FSL États-Unis	19
3.	Gestion d'actifs FSL	22
4.	FSL Asie	24
5.	Organisation internationale	25
G.	Placements	27
H.	Gestion du risque	30
I.	Information financière supplémentaire	38
J.	Mesures financières non définies par les IFRS	40
K.	Énoncés prospectifs	46

À propos de la Financière Sun Life

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 décembre 2017, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 975 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actifs Financière Sun Life (« Gestion d'actifs FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement) ainsi qu'à notre rapport de gestion annuel (le « rapport de gestion »). Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé(e) conformément aux IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Utilisation de mesures financières non définies par les IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non définies par les IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non définies par les IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux IFRS. La rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures selon les IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse www.sunlife.com sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non définies par les IFRS ainsi que des rapprochements.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique K, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires, à nos rapports de gestion annuels et intermédiaires et à notre notice annuelle. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)		Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
		T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Rentabilité	Bénéfice net (perte nette)					
	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	207	817	728	2 149	2 485
	Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	641	643	560	2 546	2 335
	Bénéfice dilué par action (en dollars)					
	Bénéfice par action déclaré (dilué)	0,34	1,32	1,18	3,49	4,03
	Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	1,05	1,05	0,91	4,15	3,80
	Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	0,34	1,33	1,19	3,51	4,05
Rendement des capitaux propres (en %)						
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	4,1 %	16,2 %	14,8 %	10,7 %	13,0 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	12,7 %	12,7 %	11,4 %	12,7 %	12,2 %
Croissance	Souscriptions					
	Souscriptions d'assurance ¹⁾	1 106	599	1 071	3 042	2 758
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	35 300	35 826	37 250	145 314	138 319
	Primes et versements					
	Produits tirés des primes nets	4 078	3 716	4 419	15 281	15 048
	Versements liés aux fonds distincts	2 680	2 235	3 691	10 858	11 550
	Souscriptions de titres d'organismes de placement collectif ¹⁾	21 329	20 721	22 344	87 515	84 728
	Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	11 170	11 674	10 263	44 093	40 270
	Équivalents de primes et de versements SAS ^{1), 2)}	1 709	1 805	1 705	6 933	6 863
	Total des primes et versements ¹⁾	40 966	40 151	42 422	164 680	158 459
	Actif géré					
	Actif du fonds général	162 720	158 757	161 071	162 720	161 071
Actif des fonds distincts	106 392	102 237	97 167	106 392	97 167	
Actif des organismes de placement collectif, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	705 673	672 601	645 037	705 673	645 037	
Total de l'actif géré ¹⁾	974 785	933 595	903 275	974 785	903 275	
Solidité financière	Ratios du MPRCE³⁾					
	Financière Sun Life	246 %	252 %	253 %	246 %	253 %
	Sun Life du Canada	221 %	232 %	226 %	221 %	226 %
	Ratio de levier financier¹⁾	23,6 %	22,5 %	25,2 %	23,6 %	25,2 %
	Dividendes					
	Ratio de distribution ¹⁾	43 %	41 %	46 %	42 %	43 %
	Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,455	0,435	0,420	1,745	1,620
	Capital					
	Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ⁴⁾	4 136	3 736	4 534	4 136	4 534
	Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	650	633	412	650	412
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 321	22 298	21 956	22 321	21 956	
Total du capital	27 107	26 667	26 902	27 107	26 902	
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	612	613	613	613	613	
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	610,5	611,9	613,6	610,5	613,6	

1) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

2) Services administratifs seulement (« SAS »).

3) Ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le « ratio du MPRCE »).

4) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires en vertu des IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2017.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent de 2017 et de 2016. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré	207	817	728	2 149	2 485
Incidence des marchés ¹⁾	(57)	113	162	(7)	107
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ^{1), 2)}	(34)	103	10	81	45
Autres ajustements ¹⁾	(92)	(42)	(4)	(220)	(2)
Réforme fiscale américaine ²⁾	(251)	—	—	(251)	—
Bénéfice net sous-jacent³⁾	641	643	560	2 546	2 335
Rendement des capitaux propres déclaré³⁾	4,1 %	16,2 %	14,8 %	10,7 %	13,0 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent³⁾	12,7 %	12,7 %	11,4 %	12,7 %	12,2 %

Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent

Éléments relatifs aux résultats⁴⁾

Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance	15	12	15	86	154
Mortalité	11	30	(4)	70	(14)
Morbidité	10	3	(13)	25	(23)
Crédit	23	22	22	74	64
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(12)	(12)	(7)	(49)	(11)
Charges	(57)	(20)	(76)	(95)	(124)
Autres	4	(2)	22	(15)	39

- 1) Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.
- 2) Le montant de (251) M\$ au titre de la réforme fiscale américaine inclut un montant de (288) M\$ [(444) M\$ avant impôt] lié aux modifications des hypothèses et mesures de la direction qui est exclu du montant de (34) M\$ au titre des modifications des hypothèses et mesures de la direction.
- 3) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS ».
- 4) Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 207 M\$ au quatrième trimestre de 2017, en baisse par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine, de la charge de restructuration et de l'incidence des taux d'intérêt. L'augmentation de 14 % du bénéfice net sous-jacent, qui s'est établi à 641 M\$, par rapport au trimestre correspondant de 2016 reflète la croissance de nos affaires de gestion de patrimoine ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

1. Incidence des marchés¹⁾

L'incidence des marchés pour le quatrième trimestre de 2017, par rapport au quatrième trimestre de 2016, reflète principalement les variations défavorables des taux d'intérêt découlant des baisses des taux sans risque à long terme au quatrième trimestre de 2017 par rapport aux hausses de 2016, et l'aplanissement de la courbe de rendement, partiellement contrebalancés par les variations favorables de la juste valeur des biens immobiliers.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction¹⁾

L'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction a entraîné une diminution de 34 M\$ (excluant l'incidence de la réforme fiscale américaine) du bénéfice net déclaré du quatrième trimestre de 2017, et inclut des mises à jour des résultats enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, comparativement à une augmentation de 10 M\$ au quatrième trimestre de 2016.

3. Autres ajustements¹⁾

Les autres ajustements ont réduit le bénéfice net déclaré de 92 M\$ au quatrième trimestre de 2017, par rapport au quatrième trimestre de 2016, principalement en raison de la charge de restructuration de 44 M\$ (60 M\$ avant impôt) liée aux mesures visant à améliorer les processus d'affaires ainsi que les structures et les capacités organisationnelles ainsi que des ajustements de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions de la MFS.

¹⁾ Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet élément.

4. Réforme fiscale américaine

La loi sur la réforme fiscale américaine signée le 22 décembre 2017 et ayant pris effet le 1^{er} janvier 2018 prévoit une réduction de 35 % à 21 % du taux d'imposition des sociétés pour les années d'imposition ouvertes après 2017, des modifications du montant des réserves déductibles aux fins fiscales et un impôt non récurrent sur le rapatriement réputé de bénéfices étrangers. Cette loi prévoit également certaines mesures d'élargissement de la base, y compris des dispositions limitant la déductibilité de certains montants, entre autres les paiements effectués à des contribuables étrangers, ainsi que l'accroissement des règles ayant une incidence sur le revenu de source étrangère des sociétés liées établies hors des États-Unis.

En raison de cette loi, la Compagnie a comptabilisé une charge nette de 251 M\$ (444 M\$ avant impôt) au quatrième trimestre de 2017. Cette charge reflète une charge après impôt de 288 M\$ (444 M\$ avant impôt) relative aux modifications des hypothèses et mesures de la direction, ainsi qu'une charge non récurrente de 46 M\$ sur le rapatriement réputé de bénéfices étrangers. Ces charges ont été partiellement contrebalancées par une économie de 83 M\$¹⁾ relative à la réévaluation des soldes d'impôt différé en fonction de la réduction du taux d'imposition de 35 % à 21 %.

5. Éléments relatifs aux résultats

Les éléments relatifs aux résultats du quatrième trimestre de 2017 par rapport au quatrième trimestre de 2016 reflètent les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la mortalité aux Garanties collectives de la FSL États-Unis et l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des charges. Les résultats enregistrés au chapitre des charges pour les deux périodes comprennent les coûts liés à la rémunération incitative découlant du rendement solide de nos activités dans l'ensemble et les investissements dans la croissance de nos affaires.

6. Impôt sur le résultat

Au quatrième trimestre de 2017, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent²⁾ se sont établis à (36,7) % et à 21,5 %, respectivement, comparativement à 19,5 % et à 16,5 %, respectivement, pour le quatrième trimestre de 2016. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré pour le quatrième trimestre de 2017 se situe sous la fourchette prévue, principalement en raison de l'incidence de la réforme fiscale américaine. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice sous-jacent se situe dans la fourchette prévue.

Notre fourchette d'imposition pour les exercices futurs a été révisée en raison de la réforme fiscale américaine; elle est maintenant de 15 % à 20 %. Notre taux prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient réduire notre taux d'imposition effectif. La nouvelle fourchette est fondée sur notre compréhension actuelle des mesures d'élargissement de la base dont il est fait mention à la rubrique 4 ci-dessus, qui pourraient avoir une incidence sur notre structure d'entreprise ou sur les ententes conclues entre nos sociétés liées. Il existe également de l'incertitude à l'égard de l'interprétation que les États américains feront de la réforme fiscale et de la mesure dans laquelle ils se conformeront à la loi fédérale. Il est à noter que nous prévoyons que l'Internal Revenue Service, le Trésor américain et les services de fiscalité étatiques publieront des lignes directrices interprétatives additionnelles relativement à ces dispositions dans l'avenir. Ces lignes directrices pourraient avoir une incidence sur cette nouvelle fourchette.

7. Incidence des taux de change

Au cours du quatrième trimestre de 2017, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont diminué de 9 M\$ et de 22 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au quatrième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2016.

- ¹⁾ Exclut un montant de (30) M\$ relatif à l'incidence nette des soldes d'impôt différé attribuables aux titulaires de contrat avec participation.
- ²⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, ce qui exclut les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

Comparaison entre 2017 et 2016

Notre bénéfice net déclaré a diminué par rapport à 2016 pour se chiffrer à 2 149 M\$ en 2017, en raison de l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine, de la charge de restructuration comptabilisée au quatrième trimestre, des coûts d'intégration, des ajustements de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions de la MFS et des taux d'intérêt. La croissance de 9 % du bénéfice net sous-jacent, qui s'est chiffré à 2 546 M\$, reflète les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et par l'incidence des taux de change.

1. Incidence des marchés¹⁾

L'incidence des marchés en 2017 par rapport à 2016 est principalement attribuable à la variation défavorable des taux d'intérêt, qui reflète l'aplanissement de la courbe de rendement en 2017 en raison du fait que les taux d'intérêt à long terme ont chuté alors qu'ils avaient augmenté en 2016, ainsi qu'à l'incidence défavorable des fortes augmentations des écarts de swaps. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la variation favorable de la juste valeur des biens immobiliers.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction¹⁾

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont venues augmenter le bénéfice net déclaré de 81 M\$ en 2017 (excluant l'incidence de la réforme fiscale américaine), comparativement à une augmentation de 45 M\$ en 2016. Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité – Comparaison entre 2017 et 2016 – ii – Modifications des hypothèses et mesures de la direction », de notre rapport de gestion annuel pour 2017 pour plus de renseignements sur les modifications des hypothèses et mesures de la direction de 2017.

3. Autres ajustements¹⁾

Les autres ajustements de 2017 ont réduit le bénéfice net déclaré de 220 M\$ par rapport à 2016, principalement en raison de l'incidence des coûts d'intégration de 68 M\$ (105 M\$ avant impôt) liés aux affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016, de la charge de restructuration de 44 M\$ (60 M\$ avant impôt) liée aux mesures visant à améliorer les processus d'affaires ainsi que les structures et les capacités organisationnelles, et des ajustements de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions de la MFS.

4. Réforme fiscale américaine

En raison de la loi sur la réforme fiscale américaine signée le 22 décembre 2017 et ayant pris effet le 1^{er} janvier 2018, la Compagnie a comptabilisé une charge nette de 251 M\$ au quatrième trimestre de 2017. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique « Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016 ».

5. Éléments relatifs aux résultats

Les éléments relatifs aux résultats de 2017 par rapport à 2016 reflètent les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité aux Garanties collectives de la FSL États-Unis, l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité à la FSL Canada et à la FSL Royaume-Uni, ainsi que l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre des charges. Les résultats enregistrés au chapitre des charges pour les deux exercices comprennent les coûts liés à la rémunération incitative découlant du rendement solide de nos activités dans l'ensemble et les investissements dans la croissance de nos affaires. Les éléments relatifs aux résultats reflètent également la baisse des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat.

6. Impôt sur le résultat

Pour 2017, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent²⁾ se sont établis à 10,8 % et à 20,5 %, respectivement, comparativement à 18,0 % et à 20,9 %, respectivement, pour 2016. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré de 2017 s'explique surtout par l'augmentation du bénéfice net déclaré dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont moins élevés et par des pertes dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés, par la réforme fiscale américaine, par les modifications des hypothèses et mesures de la direction à la FSL États-Unis, ainsi que par la finalisation de déclarations fiscales d'exercices précédents, qui se sont traduites par un taux d'imposition effectif exceptionnellement bas sur le bénéfice déclaré de 2017. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent se situe dans la fourchette prévue. Se reporter à la rubrique « Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016 – 6 – Impôt sur le résultat » pour plus de renseignements sur notre fourchette prévue de taux d'imposition effectif.

7. Incidence des taux de change

Au cours de 2017, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont diminué de 53 M\$ et de 56 M\$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien en 2017 par rapport aux taux de change moyens de 2016.

¹⁾ Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet élément.

²⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, ce qui exclut les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

D. Croissance

1. Souscriptions

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Souscriptions d'assurance ¹⁾					
FSL Canada	227	217	308	1 125	950
FSL États-Unis	676	219	555	1 230	1 148
FSL Asie	203	163	208	687	660
Total des souscriptions d'assurance ¹⁾	1 106	599	1 071	3 042	2 758
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾					
FSL Canada	3 183	3 609	4 701	14 976	13 200
FSL Asie	3 603	3 607	3 092	13 056	8 849
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine excluant Gestion d'actifs FSL ¹⁾	6 786	7 216	7 793	28 032	22 049
Souscriptions de Gestion d'actifs FSL ¹⁾	28 514	28 610	29 457	117 282	116 270
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	35 300	35 826	37 250	145 314	138 319

1) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Au quatrième trimestre de 2017, les souscriptions d'assurance se sont chiffrées à 1 106 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en hausse de 3 % (7 % sur la base d'un taux de change constant) par rapport à la période correspondante de 2016.

- Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada ont diminué, principalement en raison des fortes souscriptions d'assurance-vie individuelle enregistrées au quatrième trimestre de 2016 en prévision des modifications des lois fiscales relatives à l'assurance-vie au Canada, qui prenaient effet le 1^{er} janvier 2017.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL États-Unis ont augmenté, principalement en raison de la hausse des souscriptions d'assurance en excédent de pertes découlant de la forte pénétration des marchés, partiellement contrebalancée par la diminution des souscriptions d'assurance collective résultant des mesures de fixation des prix appliquées au cours de l'exercice et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie ont augmenté de 3 % sur la base d'un taux de change constant en raison de la croissance enregistrée dans tous les marchés excepté Hong Kong.

Au quatrième trimestre de 2017, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 35,3 G\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en baisse de 5 % (1 % sur la base d'un taux de change constant) par rapport au quatrième trimestre de 2016.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada ont diminué, principalement en raison d'une diminution des souscriptions enregistrée par les RCR reflétant la vente d'un contrat important au quatrième trimestre de 2016.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie ont augmenté, principalement en raison de la croissance enregistrée aux Philippines, à Hong Kong et en Inde, partiellement contrebalancée par la diminution des souscriptions en Chine et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.
- Les souscriptions brutes de Gestion d'actifs FSL ont diminué, en grande partie en raison de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et de la diminution des souscriptions de titres d'organismes de placement collectif à la MFS, partiellement contrebalancées par la hausse des souscriptions de parts de fonds gérés à la MFS.

2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Produits tirés des primes nets	4 078	3 716	4 419	15 281	15 048
Versements liés aux fonds distincts	2 680	2 235	3 691	10 858	11 550
Souscriptions de titres d'organismes de placement collectif ¹⁾	21 329	20 721	22 344	87 515	84 728
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	11 170	11 674	10 263	44 093	40 270
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 709	1 805	1 705	6 933	6 863
Total des primes et versements ¹⁾	40 966	40 151	42 422	164 680	158 459
Total des primes et versements ajustés ^{1), 2)}	43 420	43 033	43 117	170 534	161 217

1) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

2) Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Les produits tirés des primes nets se sont établis à 4,1 G\$, en baisse de 0,3 G\$ par rapport au quatrième trimestre de 2016. La diminution s'explique principalement par les baisses enregistrées aux RCR pour la FSL Canada et à Hong Kong pour la FSL Asie, ainsi que par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancées par l'augmentation des primes à la Division International pour la FSL États-Unis et aux GC pour la FSL Canada. Les produits tirés des primes nets se sont établis à 15,3 G\$ pour 2017, en hausse de 0,3 G\$ par rapport à 2016, principalement en raison de l'augmentation des primes pour l'Individuelle et les GC à la FSL Canada ainsi que pour toutes les divisions de la FSL États-Unis, partiellement contrebalancée par les diminutions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 2,7 G\$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 3,7 G\$ pour le quatrième trimestre de 2016. Ils se sont élevés à 10,9 G\$ en 2017, comparativement à 11,6 G\$ en 2016. Dans les deux cas, la diminution s'explique principalement par les résultats enregistrés aux RCR pour la FSL Canada et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien, partiellement contrebalancés par les hausses enregistrées au chapitre des affaires individuelles de gestion de patrimoine à la FSL Canada.

Les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif se sont chiffrées à 21,3 G\$ au quatrième trimestre de 2017, en baisse de 1,0 G\$ par rapport au quatrième trimestre de 2016, en grande partie en raison de l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et de la baisse des souscriptions enregistrées par la MFS, partiellement contrebalancées par la hausse des souscriptions enregistrées aux Philippines et en Inde pour la FSL Asie. Les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif se sont chiffrées à 87,5 G\$ pour 2017, comparativement à 84,7 G\$ pour 2016, principalement en raison de la croissance enregistrée en Inde et aux Philippines pour la FSL Asie, partiellement contrebalancée par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et par la diminution des souscriptions enregistrées par la MFS.

Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 11,2 G\$ pour le quatrième trimestre de 2017, en hausse de 0,9 G\$ par rapport au quatrième trimestre de 2016, principalement en raison des augmentations enregistrées par la MFS ainsi qu'à Hong Kong pour la FSL Asie, partiellement contrebalancées par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien et par la baisse des souscriptions enregistrées par GPSL. Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 44,1 G\$ pour 2017, en hausse de 3,8 G\$ par rapport à 2016, principalement en raison des augmentations enregistrées par GPSL, par la MFS ainsi qu'à Hong Kong pour la FSL Asie, partiellement contrebalancées par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

Les équivalents de primes et de versements SAS ont augmenté au quatrième trimestre de 2017 et pour 2017 par rapport aux périodes correspondantes de 2016. Dans les deux cas, l'augmentation est principalement attribuable aux hausses enregistrées par les RCR et par les GC à la FSL Canada, partiellement contrebalancées par les diminutions enregistrées à Hong Kong pour la FSL Asie et par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien.

L'incidence du change, sur le total des primes et versements pour le quatrième trimestre de 2017 et pour 2017, liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2016 et de 2016 est venue diminuer le total des primes et versements d'environ 1,7 G\$ et 2,8 G\$, respectivement.

3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les organismes de placement collectif et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T4 17	T3 17	T2 17	T1 17	T4 16
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	162 720	158 757	161 755	160 044	161 071
Actif des fonds distincts	106 392	102 237	102 066	101 055	97 167
Actif des organismes de placement collectif, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	705 673	672 601	680 000	666 176	645 037
Total de l'actif géré¹⁾	974 785	933 595	943 821	927 275	903 275

1) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

L'actif géré totalisait 974,8 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 903,3 G\$ au 31 décembre 2016.

L'augmentation de 71,5 G\$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017

s'explique principalement par les facteurs suivants :

- (i) une augmentation de 129,0 G\$ attribuable aux fluctuations favorables du marché;
- (ii) une augmentation de 3,5 G\$ découlant des autres activités, y compris un montant de 0,7 G\$ lié à la première étape de l'acquisition des opérations du secteur de la retraite de la FWD à la FSL Asie. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par
- (iii) une baisse de 46,3 G\$ découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016;
- (iv) des sorties nettes d'organismes de placement collectif, de fonds gérés et de fonds distincts de 14,7 G\$.

Les sorties nettes d'organismes de placement collectif, de fonds gérés et de fonds distincts de 14,7 G\$ pour 2017 sont principalement attribuables aux sorties nettes de 28,5 G\$ enregistrées par la MFS, partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 6,1 G\$ enregistrées et par GPSL et par la FSL Asie, ainsi que par les rentrées nettes de 2,6 G\$ enregistrées par la FSL Canada. Pour le quatrième trimestre de 2017, les sorties nettes d'organismes de placement collectif, de fonds gérés et de fonds distincts se sont établies à 2,5 G\$, principalement en raison des sorties nettes de 5,0 G\$ enregistrées par la MFS, partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 1,6 G\$, de 0,8 G\$ et de 0,5 G\$ enregistrées par GPSL, par la FSL Asie et par la FSL Canada, respectivement.

E. Solidité financière

	Résultats trimestriels				
	T4 17	T3 17	T2 17	T1 17	T4 16
Ratio du MMRCE					
Financière Sun Life	246 %	252 %	248 %	249 %	253 %
Sun Life du Canada	221 %	232 %	229 %	229 %	226 %
Ratio de levier financier¹⁾	23,6 %	22,5 %	22,5 %	22,6 %	25,2 %
Dividendes					
Ratio de distribution ¹⁾	43 %	41 %	39 %	45 %	46 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,455	0,435	0,435	0,420	0,420
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ²⁾	4 136	3 736	3 736	3 735	4 534
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	650	633	628	586	412
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	2 257	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 064	20 041	20 059	19 968	19 699
Total du capital	27 107	26 667	26 680	26 546	26 902

1) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

2) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires en vertu des IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2017.

Le ratio du MMRCE de la FSL inc. était de 246 % au 31 décembre 2017, comparativement à 253 % au 31 décembre 2016. La principale différence entre le ratio du MMRCE de la FSL inc. et celui de la Sun Life du Canada a trait à la trésorerie et aux actifs liquides de 2 019 M\$ détenus à l'échelon des sociétés de portefeuille, comme il est indiqué ci-dessous, ainsi qu'au capital lié à certaines filiales d'assurance détenues directement par la FSL inc.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Au 31 décembre 2017, notre capital total s'établissait à 27,1 G\$, comparativement à 26,9 G\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation du capital total s'explique principalement par un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 2 205 M\$ et par l'émission de débentures subordonnées représentant un capital de 400 M\$ décrite ci-après, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence d'une perte de change de 737 M\$ incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale), par le paiement de dividendes de 1 066 M\$ sur les actions ordinaires et par le remboursement de débentures subordonnées représentant un capital de 800 M\$ décrit ci-après.

L'entité juridique, soit la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides qui se chiffraient à 2 019 M\$ au 31 décembre 2017 (1 616 M\$ au 31 décembre 2016). L'augmentation de la trésorerie et des actifs liquides dans ces sociétés de portefeuille en 2017 est principalement attribuable à la trésorerie générée par les activités ainsi qu'à l'émission de débentures subordonnées représentant un capital de 400 M\$, partiellement contrebalancées par le remboursement de titres de créance subordonnés représentant un capital de 800 M\$, par les rachats d'actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités et par d'autres exigences liées à l'exploitation. Les actifs liquides dont il est question ci-dessus comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

Au 31 décembre 2017, le ratio du MMRCE de la Sun Life du Canada était de 221 %, comparativement à 226 % au 31 décembre 2016. Cette diminution du ratio du MMRCE de la Sun Life du Canada au cours de la période est principalement attribuable à la reprise d'une entente de réassurance, partiellement contrebalancée par l'apport du bénéfice net déclaré, déduction faite des dividendes.

Le 2 mars 2017, la FSL inc. a remboursé la totalité des débentures non garanties subordonnées de série 2012-1 à taux variable différé de 4,38 %, représentant un capital de 800 M\$.

Le 21 novembre 2017, la FSL inc. a émis des débentures non garanties subordonnées de série 2017-1 à un taux variable différé de 2,75 %, représentant un capital de 400 M\$ et venant à échéance en 2027. Le produit net servira aux besoins généraux de la Financière Sun Life, qui pourraient inclure des investissements dans des filiales et le remboursement de dettes.

Le 30 janvier 2018, la FSL inc. a remboursé la totalité des débentures non garanties subordonnées de série 2008-1 à taux variable différé de 5,59 % en circulation, représentant un capital de 400 M\$, à un prix égal au capital des débentures majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à cette date.

Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie

Le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a mis en œuvre au Canada un cadre de capital réglementaire révisé appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » (« TSAV »), qui prenait effet le 1^{er} janvier 2018. L'objectif du BSIF est de créer un nouveau cadre de capital permettant d'améliorer la qualité globale du capital disponible, de présenter une sensibilité aux risques accrue, de mieux évaluer certains risques et d'assurer une meilleure corrélation entre les mesures des risques et les caractéristiques économiques du secteur de l'assurance-vie. Le TSAV ne devrait pas modifier le niveau de capital excédentaire dans l'industrie de façon significative, mais les exigences en matière de capital applicables à chaque société pourraient changer. Les résultats évalués en fonction du TSAV sont fondamentalement différents de ceux évalués en fonction du MMRCE, et ils ne seront pas directement comparables à ces derniers. Le BSIF a publié sa ligne directrice TSAV finale le 24 novembre 2017.

Nous affichons actuellement une situation solide sur le plan du capital en vertu du MMRCE, et nous prévoyons qu'il en sera de même en vertu du TSAV.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 août 2017, la FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vertu de laquelle elle est autorisée à racheter jusqu'à 11,5 millions d'actions ordinaires entre le 14 août 2017 et le 13 août 2018. Au cours du quatrième trimestre de 2017, la FSL inc. a racheté et annulé environ 1,7 million d'actions ordinaires pour un coût total de 87 M\$. Au cours de 2017, la FLS inc. a racheté et annulé environ 3,5 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 175 M\$.

F. Rendement des différentes organisations

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)					
FSL Canada	172	340	398	963	936
FSL États-Unis	(25)	195	106	308	508
Gestion d'actifs FSL	114	185	198	653	729
FSL Asie	83	93	58	326	309
Organisation internationale	(137)	4	(32)	(101)	3
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	207	817	728	2 149	2 485
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾					
FSL Canada	232	222	243	949	887
FSL États-Unis	126	161	87	507	447
Gestion d'actifs FSL	226	204	188	812	699
FSL Asie	80	90	62	330	295
Organisation internationale	(23)	(34)	(20)	(52)	7
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	641	643	560	2 546	2 335

1) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différentes organisations et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2017. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. FSL Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	42	211	291	415	509
Garanties collectives	78	74	70	332	307
Régimes collectifs de retraite	52	55	37	216	120
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	172	340	398	963	936
Incidences des marchés	(38)	90	130	8	114
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(24)	34	17	22	(60)
Certaines couvertures ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	2	(6)	8	(16)	(5)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	232	222	243	949	887
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ¹⁾	9,0	17,7	20,1	12,6	12,0
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ¹⁾	12,2	11,6	12,3	12,4	11,4
Souscriptions d'assurance ¹⁾	227	217	308	1 125	950
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	3 183	3 609	4 701	14 976	13 200

1) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est chiffré à 172 M\$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 398 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 232 M\$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 243 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016.

Le bénéfice net déclaré du quatrième trimestre de 2017, par rapport au quatrième trimestre de 2016, reflète l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la diminution des profits enregistrés sur les marchés des actions partiellement contrebalancés par l'appréciation des biens immobiliers, ainsi que l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction pour le quatrième trimestre de 2017 à la Division de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine. Le bénéfice net sous-jacent du quatrième trimestre de 2017 a diminué par rapport à la période correspondante de 2016 en raison de la reprise d'une provision pour litiges qui est venue augmenter le bénéfice net sous-jacent de 2016.

Comparaison entre 2017 et 2016

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 963 M\$ en 2017, comparativement à 936 M\$ en 2016. Le bénéfice net sous-jacent a été de 949 M\$ pour 2017, comparativement à 887 M\$ pour 2016.

Le bénéfice net déclaré de 2017, par rapport à 2016, reflète l'incidence moins favorable des marchés attribuable à l'incidence des taux d'intérêt et des écarts de swap partiellement contrebalancée par les profits liés aux biens immobiliers. L'incidence des modifications des hypothèses et des mesures de la direction pour 2017 s'est principalement fait sentir à la Division de l'assurance individuelle et de la gestion de patrimoine, et elle a été favorable par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net sous-jacent de 2017 par rapport à 2016 reflète la hausse des profits tirés des affaires nouvelles, les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité par les RCR et les affaires individuelles de gestion de patrimoine, ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par une baisse des profits tirés des activités de placement.

Croissance

Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016

Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada se sont chiffrées à 227 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 308 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016. Les souscriptions d'assurance individuelle ont fléchi de 41 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 120 M\$, les solides résultats du quatrième trimestre de 2016 ayant été attribuables à la prise d'effet, le 1^{er} janvier 2017, des modifications des lois fiscales relatives à l'assurance-vie au Canada. Les souscriptions réalisées par les GC ont augmenté de 2 % par rapport au quatrième trimestre de 2016 pour s'établir à 107 M\$, poursuivant sur leur lancée des neuf premiers mois de l'exercice.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 3,2 G\$ pour le quatrième trimestre de 2017, en baisse comparativement à 4,7 G\$ pour le quatrième trimestre de 2016, principalement en raison des souscriptions enregistrées par les RCR, qui reflètent essentiellement la vente d'un contrat important au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 1,5 G\$, demeurant stables par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Comparaison entre 2017 et 2016

Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada se sont chiffrées à 1 125 M\$ pour 2017, comparativement à 950 M\$ pour 2016. Les souscriptions d'assurance individuelle se sont chiffrées à 451 M\$, en baisse de 5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des solides souscriptions enregistrées au quatrième trimestre de l'exercice précédent en prévision des modifications des lois fiscales relatives à l'assurance-vie au Canada, qui prenaient effet le 1^{er} janvier 2017. S'établissant à 674 M\$, les souscriptions enregistrées par les GC ont augmenté de 42 % par rapport à 2016, en raison de la vente de plusieurs contrats importants.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Canada se sont chiffrées à 15,0 G\$ pour 2017, comparativement à 13,2 G\$ pour 2016. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine de 2017 se sont chiffrées à 5,9 G\$, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2016, en raison de la croissance soutenue observée au chapitre de nos propres produits de gestion de patrimoine¹⁾, y compris les organismes de placement collectif de PMSL²⁾ et les fonds distincts FPG Financière Sun Life³⁾. Les souscriptions de 9,1 G\$ enregistrées par les RCR représentent une augmentation de 16 % par rapport à 2016, en raison des renouvellements accrus.

Une de nos principales initiatives est de continuer à faire croître notre propre gamme de produits individuels de gestion de patrimoine, les organismes de placement collectif de PMSL et les fonds distincts FPG Financière Sun Life. L'actif géré de nos affaires de gestion de patrimoine, y compris les RCR, s'est chiffré à 120,8 G\$, en hausse comparativement à 111,5 G\$ en 2016.

- 1) Souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine créés par la Financière Sun Life, qui comprennent les organismes de placement collectif de Placements mondiaux Sun Life, les fonds distincts Fonds de placement garanti Financière Sun Life, les certificats de placement garanti et les rentes en capitalisation et à constitution immédiate.
- 2) Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.
- 3) Fonds de placement garanti Financière Sun Life.

2. FSL États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Garanties collectives	30	86	20	140	73
International	30	99	19	347	222
Gestion des affaires en vigueur	(79)	(29)	41	(247)	90
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(19)	156	80	240	385
Incidence des marchés ⁵⁾	(14)	16	25	1	13
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ^{1), 5)}	(2)	23	2	(7)	75
Acquisitions, intégrations et restructurations ²⁾	(8)	(12)	(12)	(52)	(42)
Réforme fiscale américaine ¹⁾	(94)	—	—	(94)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	99	129	65	392	339
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)	(2,1)	17,7	9,0	6,9	11,2
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ³⁾	11,0	14,6	7,3	11,3	9,9
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) ⁴⁾	5,0	4,5	3,5	5,0	3,5
Souscriptions d'assurance ³⁾	532	174	415	958	865
(en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(25)	195	106	308	508
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	126	161	87	507	447

- 1) Le montant de (94) M\$ US ([119] M\$) au titre de la réforme fiscale américaine inclut un montant de (231) M\$ US ([293] M\$) lié aux modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui est exclu du montant de (2) M\$ US ([3] M\$) au titre des modifications des hypothèses et mesures de la direction.
- 2) Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations se rapportent aux coûts d'acquisition et d'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016 aux Garanties collectives.
- 3) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.
- 4) En fonction du bénéfice net sous-jacent sur les quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.
- 5) Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de ce poste.

Rentabilité

Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016

La perte nette déclarée de la FSL États-Unis s'est chiffrée à 19 M\$ US (25 M\$) au quatrième trimestre de 2017, comparativement à un bénéfice net déclaré de 80 M\$ US (106 M\$) au quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 99 M\$ US (126 M\$), comparativement à 65 M\$ US (87 M\$) au quatrième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au quatrième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2016 est venue diminuer le bénéfice net sous-jacent de 6 M\$.

La perte nette déclarée du quatrième trimestre de 2017, par rapport au bénéfice net déclaré du quatrième trimestre de 2016, reflète l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine et l'incidence des marchés attribuable aux taux d'intérêt, essentiellement observée à la Gestion des affaires en vigueur.

Le bénéfice net sous-jacent exprimé en dollars américains a augmenté de 52 % par rapport au quatrième trimestre de 2016, ce qui a porté à 5,0 % la marge après impôt des Garanties collectives¹⁾, comparativement à 3,5 % pour la période correspondante de 2016. Cette situation reflète les résultats plus favorables enregistrés au chapitre de la tarification par les secteurs de l'assurance-vie et de l'assurance-invalidité collectives, puisque nous continuons à réaliser des progrès à l'égard de nos mesures de fixation des prix, de nos investissements dans la gestion des règlements, de nos initiatives sur le plan des charges et de l'intégration des affaires d'assurance collective acquises aux États-Unis en 2016. Ces résultats reflètent également l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité par la Gestion des affaires en vigueur, partiellement contrebalancée par les résultats de cette division au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat.

1) En fonction du bénéfice net sous-jacent sur les quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Comparaison entre 2017 et 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 240 M\$ US (308 M\$) pour 2017, comparativement à 385 M\$ US (508 M\$) pour 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 392 M\$ US (507 M\$) en 2017, comparativement à 339 M\$ US (447 M\$) pour 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien en 2017 par rapport aux taux de change moyens de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 6 M\$ et de 11 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de 2017, par rapport à 2016, reflète l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine et l'incidence moins favorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt. Les modifications des hypothèses et mesures de la direction de 2017 (excluant l'incidence de la réforme fiscale américaine) sont principalement attribuables à l'incidence observée au deuxième trimestre de 2017 à l'égard de la réassurance et de l'impôt¹⁾.

Le bénéfice net sous-jacent de 2017, par rapport à 2016, reflète l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité par les Garanties collectives, l'augmentation des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et le fait que nous avons comptabilisé le bénéfice tiré des affaires d'assurance collective acquises au cours de l'exercice précédent sur la totalité de l'exercice. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des comportements des titulaires de contrat à la Gestion des affaires en vigueur et par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la mortalité à la Division International.

Croissance

Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016

Les souscriptions d'assurance de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 532 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 415 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2016. Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives ont augmenté de 25 % pour s'établir à 494 M\$ US en raison des fortes souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes, qui ont presque doublé par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par la baisse des souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-invalidité collectives. Les souscriptions d'assurance-vie de la Division International se sont établies à 38 M\$ US, en hausse de 81 % par rapport à la période correspondante de 2016, et elles incluaient plusieurs contrats importants, ce qui nous a permis de maintenir notre position de chef de file dans ce marché.

Comparaison entre 2017 et 2016

Les souscriptions d'assurance de la FSL États-Unis ont augmenté de 93 M\$ US en 2017, par rapport à 2016. Les souscriptions enregistrées par les Garanties collectives ont augmenté de 9 % par rapport à 2016 en raison de la hausse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes. Les souscriptions de la Division International ont augmenté de 34 % en 2017 par rapport à l'exercice précédent.

1) Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité – Comparaison entre 2017 et 2016 – ii – Modifications des hypothèses et mesures de la direction », de notre rapport de gestion annuel pour 2017 pour plus de renseignements sur les hypothèses et mesures de la direction.

3. Gestion d'actifs FSL

Gestion d'actifs FSL (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré	114	185	198	653	729
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(34)	(19)	10	(81)	30
Réforme fiscale américaine ²⁾	(78)	—	—	(78)	—
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	226	204	188	812	699
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	677,6	647,7	624,8	677,6	624,8
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	28,5	28,6	29,5	117,3	116,3
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(3,4)	(1,9)	(10,4)	(22,4)	(12,2)
MFS (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	91	180	189	612	700
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(34)	(19)	10	(81)	30
Réforme fiscale américaine	(95)	—	—	(95)	—
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	220	199	179	788	670
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	618,3	591,2	571,6	618,3	571,6
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	25,6	26,3	26,3	106,5	108,2
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	(5,0)	(3,3)	(12,7)	(28,5)	(16,7)
(en millions de dollars américains)					
Bénéfice net déclaré	72	143	142	471	528
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(27)	(16)	7	(64)	22
Réforme fiscale américaine	(75)	—	—	(75)	—
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	174	159	135	610	506
Ratio de la marge d'exploitation avant impôt ¹⁾	40 %	41 %	35 %	38 %	36 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ¹⁾	482,6	468,2	426,9	460,5	421,7
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{1), 3)}	491,6	474,2	425,6	491,6	425,6
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	20,1	21,0	19,8	82,1	81,7
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ¹⁾	(4,0)	(2,7)	(9,5)	(21,8)	(12,6)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	21,4	14,7	(5,6)	87,8	25,0
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 605	2 465	2 185	2 448	2 094
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	2 005	1 934	1 660	1 886	1 645
GPSL (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	23	5	9	41	29
Réforme fiscale américaine	17	—	—	17	—
Bénéfice net sous-jacent ¹⁾	6	5	9	24	29
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	59,3	56,5	53,2	59,3	53,2
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	2,9	2,3	3,2	10,8	8,1
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ¹⁾	1,6	1,5	2,3	6,1	4,5

1) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

2) Comprend une charge de 32 M\$ liée à la réévaluation des soldes d'impôt différé, constitué d'une charge de 49 M\$ pour la MFS, partiellement contrebalancée par une économie de 17 M\$ pour GPSL, et d'une charge non récurrente de 46 M\$ à l'égard du rapatriement réputé de bénéfices étrangers pour la MFS au quatrième trimestre de 2017.

3) La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 décembre 2017.

Rentabilité

Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 114 M\$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 198 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016. Gestion d'actifs FSL a enregistré un bénéfice net sous-jacent de 226 M\$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 188 M\$ au quatrième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au quatrième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 6 M\$ et de 11 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL a diminué par rapport au trimestre correspondant de 2016 principalement en raison de l'incidence de la réforme fiscale américaine, qui est exclue du bénéfice net sous-jacent.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 72 M\$ US au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 142 M\$ US au quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net déclaré de la MFS par rapport au quatrième trimestre de 2016 reflète la charge liée à la réforme fiscale américaine ainsi que les ajustements de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions de la MFS. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est chiffré à 174 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 135 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2016, en raison de la hausse de l'actif net moyen et de la baisse des impôts. Le ratio de la marge d'exploitation avant impôt de la MFS s'est établi à 40 % au quatrième trimestre de 2017, en hausse comparativement à 35 % au quatrième trimestre de 2016, principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen.

Le bénéfice net déclaré de GPSL s'est chiffré à 23 M\$, comparativement à 9 M\$ au quatrième trimestre de 2016, principalement en raison de l'économie liée à la réforme fiscale américaine susmentionnée. Le bénéfice net sous-jacent de GPSL s'est chiffré à 6 M\$, comparativement à 9 M\$ au quatrième trimestre de 2016.

Comparaison entre 2017 et 2016

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 653 M\$ en 2017, comparativement à 729 M\$ pour 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 812 M\$ en 2017, comparativement à 699 M\$ en 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien en 2017 par rapport aux taux de change moyens de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 14 M\$ et de 17 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 471 M\$ US en 2017, comparativement à 528 M\$ US en 2016. Le bénéfice net déclaré de la MFS par rapport à 2016 reflète les ajustements de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions de la MFS ainsi que l'incidence de la réforme fiscale américaine. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est chiffré à 610 M\$ US en 2017, comparativement à 506 M\$ US en 2016. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS pour 2017 a augmenté par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de l'actif net moyen, de la gestion des charges et de la diminution des impôts.

Le bénéfice net déclaré de GPSL s'est chiffré à 41 M\$ pour 2017, comparativement à 29 M\$ en 2016, principalement en raison de l'économie liée à la réforme fiscale américaine. Le bénéfice net sous-jacent de GPSL s'est chiffré à 24 M\$, comparativement à 29 M\$ en 2016.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs FSL s'établissait à 677,6 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 624,8 G\$ au 31 décembre 2016. Cette hausse de l'actif géré est principalement attribuable à l'augmentation de la valeur de l'actif, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable du change et les sorties nettes. L'actif géré de la MFS s'établissait à 491,6 G\$ US (618,3 G\$) au 31 décembre 2017, comparativement à 425,6 G\$ US (571,6 G\$) au 31 décembre 2016. Cette augmentation de 66,0 G\$ US est principalement attribuable à l'augmentation de 87,8 G\$ US de la valeur de l'actif et aux souscriptions brutes de 82,1 G\$ US, partiellement contrebalancées par les rachats de 103,9 G\$ US. Les sorties nettes enregistrées par la MFS sont principalement attribuables au rééquilibrage

des portefeuilles de clients institutionnels et à la tendance vers les placements passifs. Au 31 décembre 2017, 84 %, 79 % et 92 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur 3, 5 et 10 ans, respectivement.

L'actif géré de GPSL s'établissait à 59,3 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 53,2 G\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par les souscriptions nettes de 6,1 G\$.

4. FSL Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	83	93	58	326	309
Incidence des marchés ¹⁾	—	(4)	6	(19)	(13)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	3	7	(9)	15	(6)
Acquisitions, intégrations et restructurations	—	—	(1)	—	33
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	80	90	62	330	295
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	7,6	8,8	5,5	7,6	7,9
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	7,3	8,4	5,8	7,7	7,5
Souscriptions d'assurance ²⁾	203	163	208	687	660
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ²⁾	3 603	3 607	3 092	13 056	8 849

1) Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de ce poste.

2) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est chiffré à 83 M\$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 58 M\$ au quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 80 M\$, comparativement à 62 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016. L'incidence de la variation du dollar canadien au quatrième trimestre de 2017 par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 5 M\$.

Le bénéfice net déclaré du quatrième trimestre de 2017, par rapport au quatrième trimestre de 2016, reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par l'incidence moins favorable des marchés, principalement attribuable aux variations des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent du quatrième trimestre de 2017, par rapport au quatrième trimestre de 2016, reflète la croissance des produits tirés des honoraires et l'apport de nos coentreprises.

Comparaison entre 2017 et 2016

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 326 M\$ pour 2017, comparativement à 309 M\$ pour 2016. Le bénéfice net sous-jacent a été de 330 M\$ pour 2017, comparativement à 295 M\$ pour l'exercice précédent. L'incidence de la variation du dollar canadien en 2017 par rapport aux taux de change moyens de 2016 est venue réduire le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 18 M\$ et de 19 M\$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré de 2017, par rapport à 2016, reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par l'incidence plus défavorable des marchés, principalement attribuable aux variations des marchés des actions. Les résultats de 2016 reflétaient l'incidence favorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations découlant de la réévaluation à la juste valeur de notre investissement existant lors de l'acquisition du contrôle des activités de la Sun Life Vietnam Insurance Company Limited (la « Sun Life Vietnam ») et des activités de la Financière Sun Life Indonésie. Le bénéfice net sous-jacent de 2017, par rapport à 2016, reflète la croissance des produits tirés des honoraires ainsi que des profits tirés des actifs disponibles à la vente.

Croissance

Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 203 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 208 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016. Le total des souscriptions d'assurance individuelle a diminué de 2 % par rapport au quatrième trimestre de 2016 en raison de l'appréciation du dollar canadien et de la baisse des souscriptions enregistrée à Hong Kong. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 3 %. À l'exception de la baisse des souscriptions enregistrée à Hong Kong, tous les marchés ont affiché une croissance d'au moins 10 %.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 3,6 G\$ pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 3,1 G\$ pour le quatrième trimestre de 2016. Les solides souscriptions de produits de gestion de patrimoine sont attribuables à la croissance continue enregistrée par les fonds d'actions et de titres à revenu fixe de notre coentreprise indienne d'organismes de placement collectif, Aditya Birla Sun Life AMC Limited, ainsi que par notre société de gestion d'actifs aux Philippines et par notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong.

Comparaison entre 2017 et 2016

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 687 M\$ pour 2017, comparativement à 660 M\$ pour 2016. Le total des souscriptions d'assurance individuelle a augmenté de 5 % pour 2017 par rapport à 2016. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance individuelle ont augmenté de 9 % grâce à l'augmentation de notre participation dans nos entreprises en Indonésie, au Vietnam et en Inde ainsi qu'à la croissance interne dans l'ensemble des marchés, à l'exception de Hong Kong.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 13,1 G\$ pour 2017, comparativement à 8,8 G\$ pour 2016. À taux de change constant, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont augmenté de 49 % par rapport à 2016 en raison de la croissance exceptionnelle de nos activités dans le secteur des organismes de placement collectif en Inde et aux Philippines, ainsi que de notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
FSL Royaume-Uni	6	72	26	181	184
Services de soutien généraux	(143)	(68)	(58)	(282)	(181)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(137)	4	(32)	(101)	3
Incidences des marchés ¹⁾	—	7	(6)	5	(13)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ^{1),2)}	(10)	33	—	55	14
Acquisitions, intégrations et restructurations ³⁾	(50)	(2)	(6)	(55)	(5)
Réforme fiscale américaine ²⁾	(54)	—	—	(54)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ⁴⁾	(23)	(34)	(20)	(52)	7

1) Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de ce poste.

2) L'incidence de la réforme fiscale américaine de (54) M\$ inclut un montant de 5 M\$ lié aux modifications des hypothèses et mesures de la direction qui est exclu du montant de (10) M\$ au titre des modifications des hypothèses et mesures de la direction.

3) Les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations pour le quatrième trimestre de 2017 sont principalement composés de l'incidence de la charge de restructuration liée à l'objectif de la Compagnie d'améliorer ses processus d'affaires ainsi que ses structures et ses capacités organisationnelles. L'ajustement comprend également les coûts d'acquisition et d'intégration du groupe de sociétés Bentall Kennedy, de Prime Advisors, Inc. et de Ryan Labs Asset Management Inc. aux Services de soutien généraux.

4) Cet élément constitue une mesure financière non définie par les IFRS. Se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison entre le T4 2017 et le T4 2016

L'Organisation internationale a enregistré une perte nette déclarée de 137 M\$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à une perte déclarée de 32 M\$ au quatrième trimestre de 2016. La perte nette déclarée de l'Organisation internationale pour le quatrième trimestre de 2017 reflète l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, ainsi que l'incidence de la réforme fiscale américaine. La perte nette sous-jacente s'est établie à 23 M\$, comparativement à une perte sous-jacente de 20 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni pour le quatrième trimestre de 2017 a diminué par rapport au quatrième trimestre de 2016, reflétant l'incidence du traitement des pertes fiscales des titulaires de contrat, les modifications des hypothèses et mesures de la direction et la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, partiellement contrebalancées par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité.

Les Services de soutien généraux ont affiché une perte nette déclarée de 143 M\$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à une perte nette déclarée de 58 M\$ pour le quatrième trimestre de 2016. L'augmentation de la perte est principalement attribuable à la charge de restructuration relative aux mesures visant à améliorer les processus d'affaires ainsi que les structures et les capacités organisationnelles, et à l'incidence de la réforme fiscale américaine sur les activités de réassurance fermées.

Comparaison entre 2017 et 2016

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est chiffrée à 101 M\$ pour 2017, comparativement à un bénéfice net déclaré de 3 M\$ pour 2016, en raison de l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations ainsi que de l'incidence de la réforme fiscale américaine, partiellement contrebalancées par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 52 M\$ en 2017, comparativement à un bénéfice net sous-jacent de 7 M\$ pour l'exercice précédent. L'incidence de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens de 2017 a entraîné une augmentation de 15 M\$ de la perte nette déclarée et une augmentation de 9 M\$ de la perte nette sous-jacente.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni pour 2017, par rapport à 2016, reflète l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, l'amélioration des marchés des actions et les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par l'incidence du traitement des pertes fiscales des titulaires de contrat.

Les Services de soutien généraux ont enregistré une perte nette déclarée de 282 M\$ pour 2017, comparativement à une perte nette déclarée de 181 M\$ pour 2016, principalement en raison de l'incidence de la réforme fiscale américaine et de la charge de restructuration liée aux mesures visant à améliorer les processus d'affaires ainsi que les structures organisationnelles.

G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 146,1 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 142,4 G\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation des placements liés au fonds général s'explique principalement par les variations des activités d'exploitation et de la croissance de la juste valeur nette, partiellement contrebalancées par l'incidence du change découlant de l'appréciation du dollar canadien et par le rachat net de titres de créance subordonnés. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 890	6 %	8 642	6 %
Titres de créance	72 619	50 %	71 887	50 %
Titres de capitaux propres	6 020	4 %	5 774	4 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	42 805	29 %	40 775	29 %
Actifs dérivés	1 478	1 %	1 608	1 %
Autres placements	4 154	3 %	3 931	3 %
Avances sur contrats	3 106	2 %	3 141	2 %
Immeubles de placement ²⁾	7 067	5 %	6 592	5 %
Total des placements	146 139	100 %	142 350	100 %

1) Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

2) En raison de la relocalisation de notre siège social, le solde du 31 décembre 2017 comprend le reclassement, au deuxième trimestre de 2017, de l'emplacement précédent de notre siège social, auparavant classé à titre de bien immobilier occupé par son propriétaire et dont la juste valeur s'établissait à 259 M\$ au moment du transfert des autres actifs aux immeubles de placement. Le reclassement tient compte d'un écart de réévaluation de 172 M\$, qui a été comptabilisé à titre d'augmentation de 139 M\$ du cumul des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt de 33 M\$.

1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté à nos états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2017, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

(en millions de dollars)	31 décembre 2017				31 décembre 2016			
	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance								
Canada	24 132	4 114	28 246	39 %	22 507	3 589	26 096	36 %
États-Unis	20 758	5 719	26 477	36 %	21 469	5 910	27 379	38 %
Europe	8 923	1 402	10 325	14 %	9 087	1 507	10 594	15 %
Asie	3 694	571	4 265	6 %	3 841	651	4 492	6 %
Autres	2 460	846	3 306	5 %	2 562	764	3 326	5 %
Total des titres de créance	59 967	12 652	72 619	100 %	59 466	12 421	71 887	100 %

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 70,6 % du total des titres de créance au 31 décembre 2017, comparativement à 69,6 % au 31 décembre 2016. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 98,3 % du total des titres de créance au 31 décembre 2017, comparativement à 97,6 % au 31 décembre 2016.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente se chiffraient à 0,3 G\$ et à 0,1 G\$, respectivement, au 31 décembre 2017, comparativement à 0,7 G\$ et à 0,1 G\$, respectivement, au 31 décembre 2016.

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états consolidés de la situation financière. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

(en millions de dollars)	31 décembre 2017			31 décembre 2016		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	8 390	13 265	21 655	8 234	13 120	21 354
États-Unis	7 103	9 542	16 645	7 162	8 562	15 724
Europe	—	2 706	2 706	—	1 668	1 668
Asie	—	265	265	—	247	247
Autres	—	1 534	1 534	—	1 782	1 782
Total	15 493	27 312	42 805	15 396	25 379	40 775
Pourcentage du total des placements	11 %	19 %	29 %	11 %	18 %	29 %

1) L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 31 décembre 2017, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 15,5 G\$, comparativement à 15,4 G\$ au 31 décembre 2016. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 31 décembre 2017, une tranche de 30 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire sur des maisons individuelles. Au 31 décembre 2017, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 55 %, soit à peu près le même pourcentage qu'au 31 décembre 2016. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, consentir des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,77 fois. Des 3,2 G\$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 91 % sont assurés par la SCHL.

Au 31 décembre 2017, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 27,3 G\$, comparativement à 25,4 G\$ au 31 décembre 2016. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêt, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

(en millions de dollars)	31 décembre 2017					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 482	27 180	42 662	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	71	71	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	33	89	122	22 ¹⁾	28	50
Total	15 515	27 340	42 855	22	28	50
	31 décembre 2016					
(en millions de dollars)	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	15 378	25 379	40 757	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	2	—	2	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	39	7	46	23 ¹⁾	7	30
Total	15 419	25 386	40 805	23	7	30

1) Comprend des provisions sectorielles de 20 M\$ au 31 décembre 2017 et de 21 M\$ au 31 décembre 2016.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite de la provision pour pertes, s'élevait à 72 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 16 M\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 56 M\$ des prêts dépréciés est principalement attribuable à l'ajout de deux créanciers au cours du premier trimestre de 2017.

3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont pas échangés.

(en millions de dollars)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actif (passif) à la juste valeur nette	(278)	(904)
Montant notionnel total	54 121	54 350
Montant en équivalent-crédit	561	510
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques	5,6	5,2

Le montant notionnel total de nos dérivés a diminué pour s'établir à 54,1 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 54,4 G\$ au 31 décembre 2016, en raison de la diminution des contrats de taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par les contrats de change.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif net de 278 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à un passif net de 904 M\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation de la juste valeur nette est principalement attribuable à l'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les contrats de change, partiellement contrebalancée par les variations à la hausse de la courbe de rendement.

4. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 288 M\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 2 247 M\$ au 31 décembre 2016. L'augmentation de 41 M\$ est principalement due aux hausses de la provision pour actifs achetés, déduction faite des cessions, contrebalancées par le raffermissement du dollar canadien et la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

H. Gestion du risque

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance du secteur de l'Organisation internationale.

1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés annuels principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés annuels tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente (diminue) en fonction de la hausse (baisse) des marchés des actions. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au quatrième trimestre de 2017, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 41 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (41 M\$ avant impôt au quatrième trimestre de 2016). Le profit net latent ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à 171 M\$ et à 175 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2017 (86 M\$ et 125 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2016).

¹⁾ Le bénéfice net s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires dans la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document.

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du MPRCE de la Sun Life du Canada, au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Sensibilités aux taux d'intérêt et aux marchés des actions

Au 31 décembre 2017¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sensibilité aux taux d'intérêt ^{2), 6)}	Diminution de 100 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Augmentation de 100 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net^{3), 6)}	(250) \$	(100) \$	50 \$	100 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	550 \$	250 \$	(250) \$	(550) \$
Incidence possible sur le MPRCE⁴⁾	Diminution de 9 points de pourcentage	Diminution de 4 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage	Augmentation de 7 points de pourcentage
Sensibilité aux marchés des actions ⁵⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net³⁾	(300) \$	(100) \$	100 \$	300 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	(200) \$	(50) \$	50 \$	200 \$
Incidence possible sur le MPRCE⁴⁾	Diminution de 4 points de pourcentage	Diminution de 1 point de pourcentage	Augmentation de 2 points de pourcentage	Augmentation de 3 points de pourcentage

Au 31 décembre 2016¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Sensibilité aux taux d'intérêt ^{2), 6)}	Diminution de 100 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Augmentation de 100 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net^{3), 6)}	(200) \$	(100) \$	50 \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	550 \$	250 \$	(250) \$	(500) \$
Incidence possible sur le MPRCE⁴⁾	Diminution de 8 points de pourcentage	Diminution de 3 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage	Augmentation de 7 points de pourcentage
Sensibilité aux marchés des actions ⁵⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net³⁾	(300) \$	(100) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global	(150) \$	(50) \$	50 \$	150 \$
Incidence possible sur le MPRCE⁴⁾	Diminution de 3 points de pourcentage	Diminution de 1 point de pourcentage	Augmentation de 2 points de pourcentage	Augmentation de 4 points de pourcentage

- 1) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.
- 2) Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt) et à des intervalles de 20 points de base (pour les variations de 100 points de base des taux d'intérêt).
- 3) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.
- 4) Les sensibilités du MPRCE illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016. Sont exclues les incidences sur les actifs et les passifs qui sont inclus pour la FSL inc., mais non pour la Sun Life du Canada.
- 5) Variation respective sur tous les marchés des actions au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).
- 6) La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.

Les sensibilités de notre bénéfice net et du MPRCE à la variation des taux d'intérêt et des marchés des actions ont changé depuis le 31 décembre 2016. L'augmentation des sensibilités est principalement attribuable aux modifications des hypothèses et mesures de la direction en 2017.

2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

Sensibilités aux écarts de taux (en millions de dollars, après impôt)

Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
31 décembre 2017	(100) \$	100 \$
31 décembre 2016	(125) \$	125 \$

1) Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

2) Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

Sensibilités aux écarts de swap (en millions de dollars, après impôt)

Sensibilité du bénéfice net ¹⁾	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
31 décembre 2017	25 \$	(25) \$
31 décembre 2016	25 \$	(25) \$

1) Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique, ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition

résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

4. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2017 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts.

Au 31 décembre 2017

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 448	315	10 875	399
FSL États-Unis	3 727	250	3 755	107
Activités de réassurance fermées ⁴⁾	2 534	375	1 546	385
Total	18 709	940	16 176	891

Au 31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
FSL Canada	12 354	348	10 961	499
FSL États-Unis	4 361	430	4 681	171
Activités de réassurance fermées ⁴⁾	2 695	494	1 864	469
Total	19 410	1 272	17 506	1 139

- 1) Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.
- 2) Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.
- 3) Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.
- 4) Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001. Cette branche d'activité fait partie d'un portefeuille de contrats de réassurance fermé inclus dans le secteur de l'Organisation internationale.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2017 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a baissé en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et des rachats nets liés aux anciens produits, facteurs partiellement contrebalancés par les fluctuations favorables des marchés des actions;
- ii) le montant du risque a baissé en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, des fluctuations favorables des marchés des actions et des rachats nets liés aux anciens produits;
- iii) la valeur totale des garanties a baissé en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et des rachats nets liés aux anciens produits;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a baissé en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, des fluctuations favorables des marchés des actions et des rachats nets liés aux anciens produits.

5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 31 décembre 2017, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à des diminutions de 50 points de base et de 100 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

31 décembre 2017

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾		Variations des marchés des actions ⁴⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 100 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(200)	(400)	(150)	(450)
Incidence de la couverture	200	400	100	350
Après couverture	—	—	(50)	(100)

31 décembre 2016

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾		Variations des marchés des actions ⁴⁾	
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}	Diminution de 50 points de base	Diminution de 100 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(250)	(550)	(200)	(550)
Incidence de la couverture	250	550	150	450
Après couverture	—	—	(50)	(100)

- 1) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.
- 2) Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au résultat net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.
- 3) Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlent de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt) et à des intervalles de 20 points de base (pour les variations de 100 points de base des taux d'intérêt).
- 4) Variation sur tous les marchés des actions au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 décembre 2017 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 250 M\$ (diminution de 200 M\$ au 31 décembre 2016). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 décembre 2017 augmenterait notre bénéfice net d'environ 250 M\$ (augmentation de 200 M\$ au 31 décembre 2016).

1) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2016 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du MMRCE. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et le ratio du MMRCE de la Sun Life du Canada; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place à la date de calcul, le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 31 décembre 2017 et du 31 décembre 2016, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du

taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de contrepartie sur les dérivés, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie sur les couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en négociant des contrats de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en Bourse ou des contrats de gré à gré bilatéraux conclus directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2017 et à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Primes					
Montant brut	5 308	4 741	5 592	19 838	19 427
Primes cédées	(1 230)	(1 025)	(1 173)	(4 557)	(4 379)
Primes nettes	4 078	3 716	4 419	15 281	15 048
Produits nets tirés des placements					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 399	1 328	1 366	5 413	5 489
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	1 610	(974)	(4 902)	2 603	2 233
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	41	41	41	195	223
Produits tirés des honoraires	1 520	1 444	1 442	5 842	5 580
Total des produits	8 648	5 555	2 366	29 334	28 573
Produits ajustés ²⁾	7 995	7 531	7 963	30 129	29 098

1) Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Les produits ajustés constituent une mesure financière non définie par les IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique J, « Mesures financières non définies par les IFRS », du présent document.

Les produits se sont chiffrés à 8,6 G\$ au quatrième trimestre de 2017, comparativement à 2,4 G\$ au quatrième trimestre de 2016. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable aux diminutions des taux d'intérêt au quatrième trimestre de 2017, par rapport aux augmentations des taux d'intérêt pour la période correspondante de 2016, ainsi que par l'incidence des dérivés de taux d'intérêt. L'incidence du change liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du quatrième trimestre de 2016 est venue diminuer les produits de 198 M\$.

Les produits se sont chiffrés à 29,3 G\$ en 2017, en hausse de 0,7 G\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada et à la FSL États-Unis, la hausse des profits nets liés à la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, en grande partie attribuable aux taux d'intérêt légèrement inférieurs et au resserrement des écarts de taux en 2017, ainsi que par la hausse des produits tirés des honoraires à Gestion d'actifs FSL, à la FSL Canada et à la FSL Asie, partiellement contrebalancées par la diminution des produits tirés des primes nets à la FSL Asie et l'incidence du change de 412 M\$ liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens de 2016.

Les produits ajustés se sont établis à 8,0 G\$ pour le quatrième trimestre de 2017, un montant essentiellement inchangé par rapport au quatrième trimestre de 2016. Les produits ajustés se sont chiffrés à 30,1 G\$ en 2017, ce qui représente une progression de 1,0 G\$ par rapport à la période correspondante de 2016. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des primes nets à la FSL Canada et à la FSL États-Unis, et à celle des produits tirés des honoraires à Gestion d'actifs FSL, à la FSL Canada et à la FSL Asie, partiellement contrebalancées par la diminution des produits tirés des primes nets à la FSL Asie.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général s'établissait à 162,7 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 161,1 G\$ au 31 décembre 2016, principalement en raison de l'augmentation de 3,2 G\$ découlant des activités et de l'augmentation de 2,6 G\$ découlant de la variation de valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, partiellement contrebalancées par la diminution de 4,2 G\$ découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 111,0 G\$ au 31 décembre 2017, en hausse de 2,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2016, principalement en raison des soldes liés aux nouveaux contrats et de la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance), y compris l'augmentation découlant de la réforme fiscale américaine décrite à la rubrique C, « Rentabilité – 4 – Réforme fiscale américaine », partiellement contrebalancés par l'incidence du change liée à la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffraient à 22,3 G\$ au 31 décembre 2017, comparativement à 22,0 G\$ au 31 décembre 2016. Cette augmentation résulte principalement de ce qui suit :

- (i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 2,2 G\$ en 2017, avant les dividendes privilégiés de 93 M\$;
- (ii) un écart de réévaluation de 139 M\$ lié au transfert aux immeubles de placement de l'emplacement de notre ancien siège social;
- (iii) des profits latents nets sur les actifs disponibles à la vente de 135 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;

- (iv) un montant de 15 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 3 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par
- (v) des dividendes de 1 066 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- (vi) une baisse de 730 M\$ découlant de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2016;
- (vii) une diminution de 175 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires;
- (viii) la variation de 69 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées;
- (ix) une diminution de 31 M\$ des autres éléments du résultat global des coentreprises et des entreprises associées.

3. Test de dépréciation du goodwill

La Compagnie a réalisé au quatrième trimestre de 2017 son test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Aucune perte de valeur au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée n'a été comptabilisée en 2017 ou en 2016.

J. Mesures financières non définies par les IFRS

1. Mise à jour des mesures non définies par les IFRS

À partir du premier trimestre de 2017, nous avons cessé de présenter le bénéfice d'exploitation net ainsi que ses mesures connexes, le bénéfice d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, afin de simplifier notre utilisation de mesures non définies par les IFRS. Les ajustements servant auparavant à calculer le bénéfice d'exploitation net continueront d'être utilisés dans le calcul du bénéfice net sous-jacent.

2. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non définies par les IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, qui sont supérieurs ou inférieurs à nos hypothèses les plus probables d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière. L'incidence des marchés des actions comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière.
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou

les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.

- c) les autres ajustements :
- (i) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - (ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - (iii) les montants liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
 - (iv) les autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessus, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Bénéfice net déclaré	207	817	728	2 149	2 485
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	30	24	29	68	62
Incidence du risque de corrélation	(11)	(6)	(3)	(6)	(11)
Incidence des marchés des actions	19	18	26	62	51
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾					
Incidence des variations des taux d'intérêt	(75)	58	160	(79)	45
Incidence des variations des écarts de taux	(26)	2	(25)	(54)	(41)
Incidence des variations des écarts de swap	(9)	9	(5)	(24)	30
Incidence des taux d'intérêt	(110)	69	130	(157)	34
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	34	26	6	88	22
Incidence des marchés	(57)	113	162	(7)	107
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ²⁾	(34)	103	10	81	45
Autres ajustements :					
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	2	(6)	8	(16)	(5)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(34)	(19)	10	(81)	30
Acquisitions, intégrations et restructurations	(60)	(17)	(22)	(123)	(27)
Total des autres ajustements	(92)	(42)	(4)	(220)	(2)
Réforme fiscale américaine ²⁾	(251)	—	—	(251)	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	641	643	560	2 546	2 335
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	0,34	1,32	1,18	3,49	4,03
Incidence des marchés (en dollars)	(0,10)	0,18	0,26	(0,01)	0,18
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	(0,05)	0,17	0,02	0,13	0,07
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	—	(0,01)	0,01	(0,03)	(0,01)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,05)	(0,03)	0,02	(0,13)	0,05
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,10)	(0,03)	(0,03)	(0,20)	(0,04)
Réforme fiscale américaine	(0,41)	—	—	(0,41)	—
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	—	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,02)
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,05	1,05	0,91	4,15	3,80

1) Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

2) Le montant de (251) M\$ au titre de la réforme fiscale américaine inclut un montant de (288) M\$ [(444) M\$ avant impôt] lié aux modifications des hypothèses et mesures de la direction qui est exclu du montant de (34) M\$ au titre des modifications des hypothèses et mesures de la direction pour le quatrième trimestre de 2017.

3. Mesures additionnelles non définies par les IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non définies par les IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes par action versés sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. À la FSL Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. À la FSL États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives et les souscriptions d'assurance-vie individuelle de la Division International. À la FSL Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des organismes de placement collectif d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs FSL comprennent les souscriptions (retrées) brutes provenant des particuliers et des clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Produits	8 648	5 555	2 366	29 334	28 573
Ajustement au titre du change	(192)	(234)	—	(372)	—
Ajustement au titre de la juste valeur	1 610	(974)	(4 902)	2 603	2 233
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(765)	(768)	(695)	(3 026)	(2 758)
Produits ajustés	7 995	7 531	7 963	30 129	29 098

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Résultats sur l'exercice	
	T4 17	T3 17	T4 16	2017	2016
Primes et versements	40 966	40 151	42 422	164 680	158 459
Ajustement au titre du change	(1 689)	(2 114)	—	(2 828)	—
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(765)	(768)	(695)	(3 026)	(2 758)
Primes et versements ajustés	43 420	43 033	43 117	170 534	161 217

Ratio de la marge d'exploitation avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives de la FSL États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent des Garanties collectives de la FSL États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos comptes consolidés de résultat, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières définies par les IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

La note 10.A de nos états financiers consolidés annuels présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats.

Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés annuels, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie. Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	T4 17	T3 17	T2 17	T1 17	2017
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt) ¹⁾	(436)	95	342	172	173
À déduire : titulaires de contrat avec participation ^{2), 7)}	35	(13)	2	157	181
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	(471)	108	340	15	(8)
À déduire : impôt	(160)	(10)	115	4	(51)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	(311)	118	225	11	43
À ajouter : mesures de la direction (après impôt) ³⁾	—	(21)	(214)	(8)	(243)
Autres (après impôt) ⁴⁾	(11)	6	—	(2)	(7)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{5), 6), 8)}	(322)	103	11	1	(207)

- 1) La note 10.A de nos états financiers consolidés annuels présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Le montant présenté dans le tableau ci-dessus représente l'incidence sur le résultat attribuable aux actionnaires liée au montant présenté à la note 10.A de nos états financiers consolidés annuels.
- 2) Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.
- 3) Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs. Au deuxième trimestre de 2017, les mesures de la direction ont touché surtout la FSL États-Unis, et elles étaient principalement composées de l'incidence prévue de la reprise de certains traités de réassurance et des coûts de réassurance prévus dans certains autres traités.
- 4) Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats.
- 5) Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.
- 6) Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.
- 7) Pour le premier trimestre de 2017, il est tenu compte d'une mise à jour concernant l'assurance-vie individuelle avec participation à la FSL Canada afin de refléter les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité. Le quatrième trimestre de 2017 inclut une diminution de 46 M\$ attribuable à la réforme fiscale américaine.
- 8) Au quatrième trimestre de 2017, l'incidence d'une diminution de 34 M\$ sur le bénéfice net déclaré est présentée à titre d'ajustement servant à obtenir le bénéfice net sous-jacent au poste Modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence sur le bénéfice net déclaré d'une diminution de 288 M\$ (444 M\$ avant impôt) liée aux modifications des lois fiscales adoptées le 22 décembre 2017 aux États-Unis, qui est incluse dans le montant de (322) M\$ présenté ci-dessus, est prise en compte à titre d'incidence de la réforme fiscale américaine, laquelle est présentée séparément à titre d'ajustement servant à obtenir le bénéfice net sous-jacent (se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 4 – Réforme fiscale américaine »).

Au quatrième trimestre de 2017, l'incidence de (322) M\$ des modifications des hypothèses et mesures de la direction se composait d'un montant de (288) M\$ lié à la réforme fiscale américaine et d'un montant de (34) M\$ lié à toutes les autres modifications des hypothèses et mesures de la direction.

Se reporter à la rubrique D, « Rentabilité – Comparaison entre 2017 et 2016 – ii. Modification des hypothèses et mesures de la direction », de notre rapport de gestion de 2017 pour plus de renseignements sur les modifications des hypothèses et mesures de la direction de 2017.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non définies par les IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière définie par les IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des organismes de placement collectif, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos comptes consolidés de résultat permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

K. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à l'incidence prévue de la réforme fiscale américaine sur la charge d'impôt de la Compagnie; iv) les énoncés se rapportant à notre situation prévue sur le plan du capital en vertu de la nouvelle ligne directrice TSAV; v) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; vi) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et vii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 4 – Réforme fiscale américaine », C, « Rentabilité – 6 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière », et H, « Gestion du risque », du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2017 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat; à la mortalité, à la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la

disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques d'entreprise et les risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les clients, tels que les fonds distincts et les organismes de placement collectif; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des prescriptions légales et réglementaires et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions et des cessions; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements et aux politiques de tiers en matière environnementale; et **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le quatrième trimestre de 2017 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 15 février 2018 à 10 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, visualiser les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, veuillez accéder à l'adresse www.sunlife.com et cliquer sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » 10 minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com, jusqu'à la clôture du quatrième trimestre de 2019. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 647-427-2311 (appels internationaux) ou le 1-866-521-4909 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord). Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du jeudi 15 février 2018 à 13 h, heure de l'Est, jusqu'à 23 h 59, heure de l'Est, le jeudi 1^{er} mars 2018, en composant le 416-621-4642 ou le 1-800-585-8367 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 6667608.

Comptes consolidés de résultat

(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	Pour les trimestres clos les		Pour les exercices clos les	
	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Produits				
Primes				
Montant brut	5 308 \$	5 592 \$	19 838 \$	19 427 \$
À déduire : primes cédées	1 230	1 173	4 557	4 379
Primes nettes	4 078	4 419	15 281	15 048
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :				
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 399	1 366	5 413	5 489
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	1 610	(4 902)	2 603	2 233
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	41	41	195	223
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	3 050	(3 495)	8 211	7 945
Produits tirés des honoraires	1 520	1 442	5 842	5 580
Total des produits	8 648	2 366	29 334	28 573
Prestations et charges				
Montant brut des règlements et des prestations versés	3 890	4 003	15 353	15 210
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance	3 138	(4 371)	5 327	5 391
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	23	450	821	133
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement	1	(39)	41	(13)
Charges (recouvrements) de réassurance	(1 082)	(1 073)	(4 373)	(4 313)
Commissions	631	652	2 403	2 372
Virement net aux (des) fonds distincts	(63)	(133)	(119)	(307)
Charges d'exploitation	1 749	1 678	6 410	6 000
Taxes sur primes	100	90	379	339
Charges d'intérêts	81	80	303	316
Total des prestations et charges	8 468	1 337	26 545	25 128
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	180	1 029	2 789	3 445
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat	(66)	201	302	619
Bénéfice net total (perte nette totale)	246	828	2 487	2 826
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation et aux participations ne donnant pas le contrôle	16	77	245	245
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	230	751	2 242	2 581
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	23	23	93	96
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	207 \$	728 \$	2 149 \$	2 485 \$
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière : Dollar américain	1,27	1,33	1,30	1,33
Bénéfice (perte) par action				
De base	0,34 \$	1,19 \$	3,51 \$	4,05 \$
Dilué(e)	0,34 \$	1,18 \$	3,49 \$	4,03 \$
Dividendes par action ordinaire	0,455 \$	0,42 \$	1,745 \$	1,62 \$

États consolidés de la situation financière

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2017	Au 31 décembre 2016
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	8 890 \$	8 642 \$
Titres de créance	72 619	71 887
Titres de capitaux propres	6 020	5 774
Prêts hypothécaires et autres prêts	42 805	40 775
Actifs dérivés	1 478	1 608
Autres placements	4 154	3 931
Avances sur contrats	3 106	3 141
Immeubles de placement	7 067	6 592
Placements	146 139	142 350
Autres actifs	4 408	5 109
Actifs au titre des cessions de réassurance	4 028	5 144
Actifs d'impôt différé	1 295	1 448
Immobilisations incorporelles	1 667	1 703
Goodwill	5 183	5 317
Total de l'actif du fonds général	162 720	161 071
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	106 392	97 167
Total de l'actif	269 112 \$	258 238 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	117 785 \$	115 057 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	3 082	2 913
Passifs dérivés	1 756	2 512
Passifs d'impôt différé	403	687
Autres passifs	11 987	12 399
Débitures de premier rang	1 299	1 299
Titres de créance subordonnés	3 437	3 836
Total du passif du fonds général	139 749	138 703
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	99 121	90 388
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	7 271	6 779
Total du passif	246 141 \$	235 870 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 911 \$	10 943 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	11 410	11 013
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	22 321	21 956
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	650	412
Total des capitaux propres	22 971 \$	22 368 \$
Total du passif et des capitaux propres	269 112 \$	258 238 \$

Taux de change à la clôture des périodes
de présentation de l'information financière :

Dollar américain

1,26

1,34

Renseignements pour les médias :

Annie Martin

Conseillère principale, relations publiques et relations médias

Téléphone : 514-904-9757

annie.martin@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

Gregory Dilworth

Vice-président, relations avec les investisseurs

Téléphone : 416-979-6230

relations.investisseurs@sunlife.com